

EXPLORATEURS

BILLOM COMMUNAUTÉ

LIVRET-JEU



LES MONUMENTS AUX MORTS
LA GUERRE 14 / 18

Monument de R. Mabru à Billom

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE
DIRE

LES MONUMENTS AUX MORTS GUERRE 14 - 18

En 1914, le déclenchement de la guerre se fait dans la douleur mais avec la quasi certitude que celle-ci sera de courte durée et que l'armée française sera victorieuse. Or le conflit s'enlise, devient une guerre totale, car toutes les forces vives sont mobilisées (60 millions d'hommes au front, les femmes dans les usines, mobilisation des consciences par le bourrage de crâne et la propagande, des moyens économiques avec la conversion durable des usines en machines de guerre, des emprunts pour financer les dépenses...). C'est aussi une guerre mondiale car le conflit localisé initialement à l'ouest s'étend à toute l'Europe par le jeu des alliances, à nos colonies d'Afrique et d'Asie. À partir de 1917, les USA prennent partie car le conflit gêne la navigation maritime commerciale.

La signature de l'armistice le 11 novembre 1918 et le traité de Versailles de juin 1919 mettent fin à la Grande Guerre et le monde découvre avec effroi les violences des combats, le nombre de sacrifiés (9 à 10 millions de morts, plus de 8 millions de blessés) surtout des jeunes hommes dans la force de l'âge et qui vont manquer autant à leur famille qu'à leur pays. C'est pour leur rendre hommage, les glorifier dans leur sacrifice et en même temps donner à réfléchir à la jeune génération que des monuments aux morts seront érigés. Il s'agit de donner un sens à cette violence et à leur mort, d'en faire des exemples. En revanche, les femmes sont oubliées, les blessés eux aussi auront l'impression que leur sacrifice a été moindre.

Explore ce pan de notre histoire et complète ce livret-jeu à l'occasion du centenaire de la signature de l'armistice !

Rédaction

Le service Pays d'art et d'histoire de Billom
Communauté
Isabelle Tamizier,
Professeur d'histoire
géographie enseignement
moral et civique
au collège du Beffroi
de Billom

Photographies

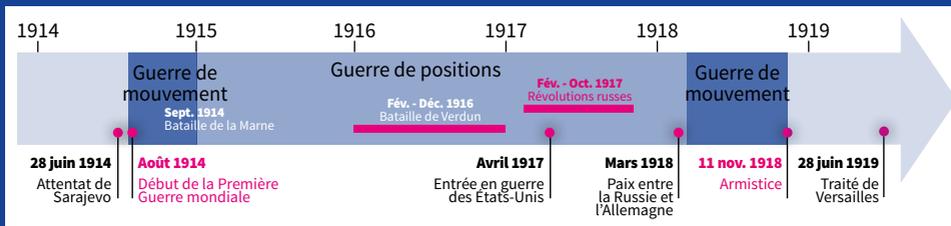
Isabelle TAMIZIER,
Christian GUY

Maquette

Maison du tourisme du
Livradois-Forez, d'après
DES SIGNES studio Mu-
chir Desclouds 2015

Impression

Imprimerie Cavanat



LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE OU « BOUCHERIE »



Commencée en été 1914, cette guerre devait être courte car chaque camp en présence était sûr de l'emporter rapidement :

- ▶ d'un côté, le camp de l'Alliance ou empires centraux (composé des empires allemand, austro-hongrois et ottoman),
- ▶ de l'autre, le camp de l'Entente ou les Alliés, emmené par la France, le Royaume-Uni et l'Empire russe.

Très vite, l'enlisement, la violence des combats (ex les batailles de la Marne en 1914, de la Somme et de Verdun en 1916) provoquèrent des millions de victimes.

Au final, 10 millions de morts, des millions de blessés et d'orphelins créent un profond traumatisme dans les populations, auquel s'ajoutent des dégâts matériels sans précédent ainsi que des souffrances physiques et psychologiques lors du retour des prisonniers, invalides et gueules cassées.

On compte environ 300 000 « gueules cassées » en Europe dont 15 000 en France. Ces blessés de la face, et les mutilés, deviendront les symboles d'une guerre particulièrement destructrice.

Un véritable traumatisme pour la société française. Tout rappelle le sacrifice

de cette jeunesse. Pas un seul village de France n'est épargné.

Le 11 novembre 1918 marque une étape vers la commémoration.

Ce jour-là, en effet, l'armistice est signée à Rethondes dans l'Oise.

On commence par célébrer la victoire le 14 juillet 1919 à Paris par un défilé sur les Champs Élysées .

Dès 1919, un hommage est rendu aux disparus et victimes de cette guerre, la « der des ders » : la loi du 25 octobre 1919 demande à chaque village de rendre un hommage aux disparus en gravant les noms dans la pierre, dans un espace public visible de tous.

Partout, des mémoriaux, des monuments sont érigés : on en comptera plus de 30 000 entre 1920 et 1925.



POURQUOI DES MONUMENTS ?



DES MONUMENTS POUR HONORER LES VICTIMES DE LA BOUCHERIE...

Sous l'impulsion des associations d'anciens combattants, une loi est promulguée : elle impose partout la commémoration et la glorification des héros, morts pour la Patrie, pour la liberté. C'est la loi du 25 octobre 1919.

Les communes manquent de moyens financiers, dans de nombreuses régions il faut aussi reconstruire des routes, ponts, maisons... Elles lancent donc des souscriptions pour financer les projets, qui reçoivent en outre une subvention de l'État, calculée en fonction du nombre de morts par rapport à la population recensée en 1911.

... ET LA VOLONTÉ DE MARQUER LES ESPRITS POUR NE PAS OUBLIER :

« PLUS JAMAIS ÇA... »

Juste après la victoire, dès 1919, il faut surmonter le traumatisme de la « boucherie », « des violences de masse » visibles dans les corps estropiés, ou dans la mort. Beaucoup de corps ne seront jamais rapatriés car ils ont été inhumés anonymement au front ou ont été portés disparus, ce qui est d'autant plus insupportable pour les familles.

Pour le département du Puy-de-Dôme, on sait, grâce à l'historienne Aline Fryzman, qu'après l'autorisation du rapatriement des corps en juillet 1920, l'État organise entre 1921 et 1923 le retour de 3 930 corps sur 18 215 morts.





Billom, rue Victor Cohalion



Montmorin

DES MONUMENTS POUR LA MÉMOIRE...

Les monuments ont tous des inscriptions ou épitaphes :

- ▶ « À nos enfants..., aux morts pour la France »
- ▶ Le nom des batailles comme Verdun en 1916 ou la Somme
- ▶ La liste des combattants décédés, par ordre alphabétique afin de les mettre tous à égalité quelque fut leur grade, leur origine sociale... ou par ordre chronologique de leur mort

... ET LES VALEURS DE LA FRANCE



Saint-Jean-des-Ollières

ARTICLES EXTRAITS DU TEXTE DE LA LOI DU 25 OCTOBRE 1919

(promulguée au journal officiel du 26 octobre 1919)

« 1. Les noms des combattants des armées de terre et de mer ayant servi sous les plis du drapeau français et morts pour la France, au cours de la guerre 1914-1918, seront inscrits sur des registres déposés au Panthéon.

3. L'État remettra à chaque commune un livre d'or sur lequel seront inscrits les noms des combattants des armées de terre et de mer morts pour la France, nés ou résidant dans la commune. Ce livre d'or sera déposé dans une des salles de la mairie et tenu à la disposition des habitants de la commune.

4. Un monument national commémoratif des héros de la grande guerre tombés au champ d'honneur sera élevé à Paris ou dans les environs immédiats de la capitale.

6. Tous les ans, le 1^{er} ou le 2 novembre, une cérémonie sera consacrée dans chaque commune à la mémoire et à la glorification des héros morts pour la patrie. Elle sera organisée par la municipalité avec le concours des autorités civiles et militaires. »

DIFFÉRENTS TYPES DE MONUMENTS



► Les plus nombreux sont les monuments **civiques**, placés près des écoles ou de la mairie, avec souvent comme épitaphe « Morts pour la France » ou « À nos enfants morts pour la Patrie ». Les scènes mettent en avant le sacrifice du soldat, le poilu au combat qui porte la croix de guerre.



► Il y a également des monuments **patriotiques** qui glorifient la Victoire. Ils sont situés sur la place publique. Ils sont dédiés aux soldats héroïques. « À nos Martyrs » est une inscription fréquente sur ce type de stèle, parfois le coq (symbole guerrier) est aux côtés du poilu vaillant et fier. On retrouve les drapeaux tricolores, symboles d'unité. Les valeurs républicaines sont exaltées.



► Viennent ensuite des monuments **funéraires** : sur la place publique ou dans les cimetières comme à Billom, ils expriment la douleur des familles qui accompagnent les défunts vers leur dernière demeure. Les dédicaces sont « À nos morts », « Morts pour la France », « Fils de... » suivi du nom du village ou « Victimes de guerre » afin de mettre en évidence la triste réalité d'une guerre.



► Peu de monuments sont **pacifistes** car ils condamnent la guerre comme l'horreur suprême. Malgré la violence, la saignée démographique et l'effondrement économique des pays d'Europe au début des années 1920, peu nombreux sont ceux qui veulent condamner la guerre, tant il y a de rancœurs. De plus, le mythe du héros est encore fort. Le monument de Riom est un exemple qui commémore les mutineries de 1917. Celui de Lezoux mentionne ceux qui se « sont battus pour la France et ceux qui ont combattu contre la guerre ».

Par ailleurs, il y a d'autres figures symboliques sur ces monuments :

- la femme qui évoque la famille (la mère, l'épouse), la vie qui continue.
- les enfants, qui eux, représentent l'avenir, la jeunesse touchée. Antoine Prost dénombre au moins 1,3 million de pères ou mères ayant perdu au moins un fils à la première guerre. À Royat, le monument a été réalisé par le même artiste que celui de Billom (groupe scolaire). D'autres éléments sont ajoutés comme la couronne de laurier, la feuille d'un chêne, les drapeaux, l'urne, une grille ou encore des obus...



QUELLE FORME DE MONUMENT ?

Le type de monument le plus fréquent est l'obélisque sur socle.

C'est très souvent une colonne surmontée d'une sculpture dans un espace délimité par une clôture. Parfois une chaîne relie des obus pour rappeler la guerre.

Les monuments portent tous un décor, du plus simple au plus recherché.

À toi de jouer !

Nomme les éléments de décor que tu parviens à reconnaître.



Casque

Coq

Pigeon

Feuilles de chêne

Obus

Devise

Couronne de laurier

Urne

Feuille de vigne



Le modèle de monument aux morts pour la guerre 1914/1918 le plus répandu est celui du Poilu victorieux d'Eugène Bénéat dont s'inspirent les monuments de Courpière, Chas...

Eugène Bénéat

Sculpteur français né à Dieppe le 13 juillet 1863 et mort à Paris le 2 février 1942. Son œuvre la plus connue, la statue du Poilu victorieux, éditée par la fonderie Durenne, est présente dans près de 900 communes françaises qui en ont fait leur monument aux morts de la Première Guerre mondiale.

À toi de jouer !
À toi de jouer !

Compare le monument de Bénéat (ici celui de Montboudif dans le Cantal) et le monument de Chas qui s'en inspire.



.....

.....

.....

.....

.....

.....

LES MONUMENTS SCULPTÉS DE BILLOM



« IMMORTELLE FRATERNITÉ »

de R.Mabru

Le monument aux morts « Immortelle fraternité » a été conçu spécialement pour la ville de Billom par Mabru en 1928.

Il est installé à l'école Guyot-Dessaigne, lieu où le passage est important : devant l'école primaire et à un carrefour. Il est situé dans un square, lieu privilégié pour le recueillement.

Il mesure 3,10 m et se compose :

► d'un socle en granite sur lequel sont posées des tables saillantes portant l'inscription des 115 enfants de Billom morts pour la patrie. Sur le panneau central sont sculptées, en bas-relief, les armes de la ville avec dédicace en lettres gravées.

► d'un groupe sculpté de 2,40 m de haut, 1,70 m de large taillé dans un seul bloc de roche dure de Chauvigny. La sculpture présente deux personnages : un en pied et l'autre partiellement allongé au pied du premier.

Raoul Mabru

Sculpteur-peintre auvergnat du ^{xx}e siècle né en 1892 et mort en 1957. Il s'est spécialisé dans les monuments aux morts.

À toi de jouer !

Retrouve l'inscription qui figure au bas du monument et note-la.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Billom, groupe scolaire Guyot-Dessaigne



Billom, rue Victor Cohalion

Le titre est positionné sur le devant du socle et la signature de Mabru est à gauche. La liste des morts donne un aspect égalitaire, unificateur aux monuments. Les grades des officiers n'y apparaissent pas, toute hiérarchie est gommée. Ici l'atmosphère est au recueillement et non à la célébration de la victoire.

Ce monument est de type patriotique-républicain car le poilu est représenté avec son équipement complet. Le deuil est évoqué par le soldat couché et les représentations sont bien réalistes. Mais ce monument est également de type funéraire car il met en scène la mort. Il ne glorifie pas la Patrie Victorieuse, la grandeur de la France ou le triomphe du poilu mais le sacrifice des morts pour que la vie continue et que la mort ait un sens.

Il semble donc délivrer un message de fraternité (une des valeurs de notre république qui s'est manifestée entre les soldats durant cette guerre) propice au recueillement et à la transmission de la mémoire à la jeune génération.

Robert Delandre

Sculpteur français né en 1879 à Elbeuf et mort en 1961 à Paris. Il est l'auteur de plus de vingt monuments aux morts.



Le nom de la sculpture « Immortelle fraternité » s'explique par le geste avec le survivant et l'homme mourant : ils se tiennent la main comme un père veille sur son fils ou une personne de sa famille qui se meure.

LE MONUMENT DES ENFANTS DE TROUPES de l'école militaire (avenue Victor Cohalion à Billom) par R. Delandre : il est installé près du champ de Mars.

À toi de jouer !
À toi de jouer !

Décris-le en détail.

.....

.....

.....

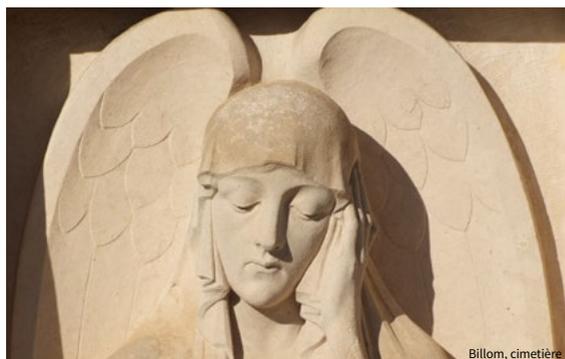
.....

.....

.....

.....





Billom, cimetière

La Victoire est ici une pleureuse, les ailes repliées en arrière, symbolisant la douleur.

À toi de jouer !

Relie l'élément de décor à sa définition.

Le Laurier



La croix de guerre



Le coq



L'urne



Elle est la plus haute distinction militaire. Elle est associée à deux glaives entrecroisés.

Symbole de la république, il peut aussi être un symbole militaire.

En forme de palme, il évoque le martyr et traduit l'immortalité de l'âme et la résurrection. Sous forme de couronne il évoque aussi la victoire militaire.

Symbolise force, puissance et illustre la résistance.



La feuille de chêne



Symbole de la république française hérité des gaulois, il est aussi le symbole du réveil.

Le drapeau



Elle est un symbole universel de la paix.

La colombe



Elle représente la fraternité qui rappelle un des principes de la devise de la République.

Poignée de mains



Elle est le vase censé recevoir les cendres du défunt. Elle désigne ainsi le monument comme la demeure universelle des soldats.

EN CONCLUSION



À toi de jouer !
À toi de jouer !

Réalise le croquis du monument de ta commune et complète ensuite la fiche d'identité.



A large empty rectangular box with a red border, intended for the student to draw their own monument sketch and complete the identification form.



Bouzel (détail)

FICHE D'IDENTITÉ

Commune et emplacement

.....

Date de réalisation

.....

Sculpteur / architecte

.....

Les inscriptions

Épitaphe / dédicace

.....

.....

.....

Noms des batailles

.....

.....

.....

Liste des morts de 1914 - 18

.....

.....

.....

Nombre de morts / classement

.....

.....

Description

Forme du monument

- | | |
|---|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Statue sur piédestal | <input type="checkbox"/> Obélisque |
| <input type="checkbox"/> Stèle | <input type="checkbox"/> Plaque |

Clôture

- | | |
|---------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Chaîne | <input type="checkbox"/> Grille |
| <input type="checkbox"/> Obus | <input type="checkbox"/> Végétaux |

Personnages

- | | |
|---------------------------------|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Soldat | <input type="checkbox"/> Femme |
| <input type="checkbox"/> Enfant | <input type="checkbox"/> Allégorie |

Description et attitude
du/des personnages

.....

.....

Les ornements militaires

.....

.....

Les ornements végétaux

.....

.....

Type de monument

- | | |
|------------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Civique | <input type="checkbox"/> Patriotique |
| <input type="checkbox"/> Funéraire | <input type="checkbox"/> Pacifiste |

Message du monument

.....

.....



Chas

GLOSSAIRE

Armistice : c'est un cessez-le-feu entre des pays qui sont en guerre afin de rechercher une solution définitive aux combats.

Cénotaphe : un cenotaphe - du grec *κενοτάφιον* : *kenos* et *taphos* - est un monument funéraire qui ne contient pas de corps (contrairement à un mausolée). Depuis l'Antiquité, élevé à la mémoire d'une personne ou d'un groupe de personnes, et dont la forme rappelle celle d'un tombeau. Il sert à donner une sépulture à un corps disparu, ne pouvant être rapatrié ou inhumé ailleurs afin d'en assurer la mémoire. Le monument aux morts présent dans la plupart des villes et villages est un cenotaphe.

Civique : cela vient de l'Antiquité avec l'expression latine « *civica corona* » qui signifie « couronne civique » et qui représentait la récompense de Rome à ceux qui sauvaient des citoyens. Par extension, le monument civique représente et honore ceux qui ont pris la défense des idéaux et de la devise de la France, des droits du citoyen.

Commémoration : c'est une cérémonie officielle qui permet à une communauté de se souvenir et de rendre hommage à un évènement douloureux.

Épitaphe : c'est l'inscription mise sur un tombeau pour rappeler le souvenir d'une personne morte (soit par la simple mention de son nom, de ses dates, soit par un texte évoquant souvent de façon élogieuse sa personnalité ou les principales étapes de sa vie).

Fraternité : du latin *fraternitatem*, de *fraternus*, fraternel, dérivé de *frater*, frère. C'est le lien qui existe ou le sentiment de ce lien entre des personnes d'un même groupe ou combattants pour un même idéal

avec la promesse de s'entraider envers et contre tout.

Funéraire : qui est lié à la mort. Un monument funéraire a vocation à commémorer le décès d'une personne ou d'un groupe afin de se souvenir.

Obélisque : du latin tardif *obeliscus* et du grec *οεικο* « petite broche à rôtir ». C'est un monument égyptien, le plus souvent monolithe, formé d'un fût quadrangulaire élevé s'amincissant vers le sommet, et reposant sur un piédestal. Par analogie, c'est une sorte de pyramide allongée.

Pacifiste : certains monuments expriment clairement une opinion opposée à la guerre, ils contrastent avec les monuments centrés sur la glorification des héros morts pour leur patrie.

Patrie : le mot patrie chez les anciens signifiait la terre des pères : *terra patrie*. Avant la Révolution française de 1789, l'idée de patrie n'existait qu'à peine car le roi était l'incarnation du peuple, de la nation. Or, en 1792, la France des droits de l'Homme se trouve en danger et fait appel aux sentiments collectifs afin de défendre le pays - mais aussi son nouvel idéal - afin de lutter contre les ennemis autrichiens et les royalistes et assurer la victoire de la Révolution. Par extension, la patrie représente le pays, la communauté politique à laquelle on appartient (par la naissance ou par un attachement particulier) et où l'histoire, la langue, la culture, les traditions, les habitudes de vie nous sont chères.

Patriotique : un monument aux morts est dit patriotique lorsqu'il témoigne de l'attachement à la patrie France et honore ceux qui se sont battus pour elle, par référence à l'amour de la Patrie évoqué dans le chant « La Marseillaise ».



Poilu : c'est le surnom donné aux soldats de la guerre de 1914/18.

Urne funéraire : du latin *urna* « grand vase à puiser l'eau ». Dans l'Antiquité, c'est un vase de dimensions variables, généralement de forme oblongue, à col étroit et à corps renflé, qui servait à divers usages. C'est un symbole païen représentant la mort.

Victoire : Victoire est un nom féminin qui désigne un succès, un triomphe, lors d'une compétition, d'une lutte ou d'une guerre. L'allégorie de la Victoire (en latin *Victoria*) est l'équivalent romain de la *Niké* grecque et personnifie la victoire. Elle est le plus souvent représentée par une déesse ailée vêtue d'une longue robe romaine et nu-tête. Elle tend généralement une couronne de laurier ou est munie d'une palme. On la représente aussi élevant des trophées, ou gravant sur un bouclier les exploits des guerriers.

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

Manuels d'histoire Magnard 2012, Nathan 2016, Hachette 2016.

Stéphane Audouin-Rousseau et Annette Becker « La grande guerre 1914/18 » Découvertes Gallimard, 1998.

Annette Becker : « Les monuments aux morts, Mémoires de la Grande Guerre » Errance, 1998.

Christian Benz « Almanach des 100 ans de l'armistice », Almanach des Terroirs, CPE 2017.

Aline Fryszman « La victoire triste ? : espérances, déceptions et commémorations de la victoire dans le département du Puy-de-Dôme en sortie de guerre (1918-1924) » thèse de doctorat en histoire soutenue en 2009 à Paris, EHESS.

Antoine Prost « Les Anciens Combattants et la société française (1914-1939) », Paris, Presses de la FNSP, 3 vol., 1977 (thèse d'État).

Antoine Prost « La Grande Guerre expliquée à mon petit-fils », Paris, Éditions du Seuil, 2005.

« Les deux guerres mondiales expliquées aux plus jeunes » Centre France, Hors série la Montagne et Play bac presse 2014.

Histoire hors série : « 1914/18 Album référence de la grande guerre » Oct nov 2014.

« Raconte-moi les monuments aux morts » Villes et pays d'art et d'histoire du Haut Allier.

« Raconte-moi les monuments aux morts de la Grande Guerre du pays d'art et d'histoire » d'Issoire.

« PARDONNE-MOI CAMARADE,
COMMENT AS-TU PU ÊTRE
MON ENNEMI ? SI NOUS
JETIONS CES ARMES ET CET
UNIFORME, TU POURRAIS
ÊTRE MON FRÈRE. »

Erich Maria Remarque, À l'Ouest rien de nouveau.

**Le service animation de
l'architecture et du patrimoine
de Billom Communauté**

qui coordonne les initiatives du Pays d'art et d'histoire, a conçu ce livret-jeu en partenariat avec l'Éducation Nationale. Il propose toute l'année des animations pour les habitants, les visiteurs et le jeune public. Ce livret est destiné aux établissements scolaires et structures du territoire. L'équipe du Pays d'art et d'histoire se tient à votre disposition pour tout projet.

Animation du patrimoine

Service Pays d'art et d'histoire,
Anne Cogy
Service éducatif, Denis Cibien
Billom Communauté
Rue des Boucheries 63160 BILLOM
Tél. 04 73 79 00 45
Portable : 06 25 23 92 61
E-mail : pah@stdb-auvergne.com
Site internet :
www.stdb-auvergne.com
Page Facebook : www.facebook.com/culturepatrimoine2ccbillom
stdiervalleedujauron/
www.vpah-auvergne-rhone-alpes.fr

